

PROSPECTIVE TERRITORIALE À L'ÉCHELLE DU BASSIN DE LA DORDOGNE

SÉMINAIRE DE PRÉSENTATION : ENJEUX, DÉMARCHE, PREMIERS RÉSULTATS

Cadre et objectif de la démarche Dordogne 2050

Dordogne 2050 est une démarche de prospective territoriale que l'établissement EPIDOR a souhaité engager à l'échelle du bassin versant de la Dordogne. La démarche, initiée à la suite des Etats Généraux du bassin de la Dordogne de 2012 à Bergerac, s'inscrit dans une mouvance plus générale de réflexion à long terme qui se décline aussi sur d'autres bassins versants avec Garonne 2050, Adour 2050 et Charente 2050. Elle bénéficie du soutien de l'Agence de l'Eau, du Commissariat Général à l'Egalité des Territoires (CGET) du Massif Central et d'EDF.

L'objectif de Dordogne 2050 est de mener une réflexion sur les pistes d'aménagement du territoire qui permettront de s'adapter aux changements globaux à venir (climat, démographie, socio-économie...) en prenant pour point de départ les questionnements qui existent sur l'avenir de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

La méthode

Dordogne 2050 s'organise en 3 principales étapes.

Etape 1 : L'analyse des tendances territoriales et la détermination des grands enjeux du bassin.

Cette phase de travail combine l'expertise scientifique (compilation des études et des diagnostics déjà réalisés à l'échelle de territoires ou sur des filières) et le recueil des perceptions des acteurs institutionnels, socio-économiques et représentants de la société civile.

Cette étape aboutit à la rédaction de l'atlas des enjeux d'avenir du bassin de la Dordogne.

Etape 2 : L'étude de cas concrets sur le territoire.

Environ dix ateliers de prospective sont prévus avec les acteurs locaux, en différents points du bassin versant, pour imaginer, à partir de cas réels et concrets illustratifs des enjeux du bassin, des solutions innovantes et durables. Ces ateliers donnent lieu à la mise en forme d'une série de documents projets.

Etape 3 : La mise en forme du projet de bassin versant.

Les projets locaux sont assemblés, mis en perspective et donnent à voir un ensemble cohérent de solutions possibles, imaginées à partir des cas concrets, en réponse aux enjeux d'avenir du bassin. Cette synthèse donne lieu à la rédaction du plan cadre 2050 du bassin de la Dordogne.

DORDOGNE 2050

Programme du séminaire de présentation et de concertation

9h00	Accueil
9h30	Introduction Germinal PEIRO, Président d'EPIDOR, Président du Conseil Départemental de la Dordogne
9h45	Table ronde: retour d'expérience sur les démarches prospectives dans le district Adour Garonne Garonne 2050 – Benoit WIBAUX, Agence de l'Eau Adour Garonne Adour 2050 – Mathilde CHAUSSECOURTE, Institution Adour Charente 2050 – Baptiste SIROT, Institution Charente
10h15	Présentation de Dordogne 2050 : objectif, démarche et grandes étapes Alexandre BRUN – Université Montpellier 3, département de Géographie Stéphanie BROCHARD – cabinet MC2
10h30	Exposés : les enjeux d'avenir du bassin de la Dordogne Bruno COUPRY – cabinet Eaucéa, Toulouse Jean-Christophe BUREAU – AgroParistech Alexandre BRUN – Université de Montpellier 3, département de Géographie
11h30	Etudes de cas : premières pistes de travail Alexandre BRUN – Université de Montpellier 3, département de Géographie Bruno COUPRY – cabinet Eaucéa, Toulouse Jean-Christophe BUREAU – AgroParistech Paul GARCIAS – Architecte et urbaniste
11h45	Echanges avec le public : sous forme d'ateliers thématiques avec les experts
13h00	Buffet - Collation